

N° : 60 733  
Du : 21 SEP. 2022

Objet : DIRECTION DES FINANCES ET DU BUDGET – Délégations de signatures

## LE MAIRE DE LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE

VU les articles L 2122-19, L.2122-22, L.2122-23, L.2122-30, L.2131-1 et R 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'installation du conseil municipal en date du 23 mai 2020 et la délibération n° 5 du 23 Mai 2020 ;

VU l'arrêté n°58171 du 22 Mars 2021 ;

**CONSIDERANT** qu'il est de bonne pratique communale, dans un souci notamment d'efficacité et de plus grande réactivité, d'octroyer des délégations de signatures ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de mettre à jour ces délégations en raison de l'arrivée de mouvements de personnel ;

## ARRETE

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Sous ma surveillance et ma responsabilité, il est donné délégation de signatures aux personnes dont les noms suivent, pour les opérations qui leur incombent :

**A - Documents afférents à la préparation, la passation, la notification, l'exécution et le règlement des marchés et leurs avenants (et notamment les demandes de devis, les rapports d'analyse des offres, et les questionnements aux candidats dans le cadre de cette analyse), quel que soit leur montant et lorsque les crédits sont inscrits au budget, à l'exclusion des décisions proprement dites concernant ces marchés et avenants:**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS

M. VOGEL Luc, DGAS

M. LABORDE Eric, DGAS

M. AUDIRAC Adrien, Directeur des Finances et du Budget

Mme ATTAR Hasna, Responsable Budget et Etudes financières

M. ZOUBIR Youssef, DGAS

M. MARCON Xavier, DGAS

M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS

M. GREMET Philippe, Responsable Service financier

### **B - Bons de commande**

**\* inférieurs à 1 000 euros HT :**

Mme ATTAR Hasna, Responsable Budget et Etudes financières

M. GREMET Philippe, Responsable service financier

**\* quel que soit le montant HT :**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS  
M. VOGEL Luc, DGAS  
M. LABORDE Eric, DGAS  
M. AUDIRAC Adrien, Directeur des Finances et du Budget

M. ZOUBIR Youssef, DGAS  
M. MARCON Xavier, DGAS  
M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS

**C – Bordereaux de mandats et Titres de recettes :**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS  
M. VOGEL Luc, DGAS  
M. LABORDE Eric, DGAS  
M. AUDIRAC Adrien, Directeur des Finances et du Budget  
Mme ATTAR Hasna, Responsable Budget et Etudes financières

M. ZOUBIR Youssef, DGAS  
M. MARCON Xavier, DGAS  
M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS  
M. GREMET Philippe, Responsable Service financier

**D - Opérations nécessaires à la gestion de la ligne de trésorerie, ainsi que celles prévues dans les conventions de prêts conclues par la Ville, et notamment les remboursements temporaires de tout ou partie du prêt, les tirages et arbitrages de taux :**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS  
M. VOGEL Luc, DGAS  
M. LABORDE Eric, DGAS  
M. AUDIRAC Adrien, Directeur des Finances et du Budget  
Mme ATTAR Hasna, Responsable Budget et Etudes financières  
Mme PERDRIX Véronique, Adjoint administratif

M. ZOUBIR Youssef, DGAS  
M. MARCON Xavier, DGAS  
M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS  
M. GREMET Philippe, Responsable Service financier  
Mme FASSEUR Ophélie, Adjoint administratif

**E - Déclarations fiscales, (TVA et impôt sur les sociétés notamment), États du FCTVA, Certificats administratifs à vocation comptable, Bordereaux officiels à destination de la Préfecture :**

M. AUDIRAC Adrien, Directeur des Finances et du Budget  
Mme ATTAR Hasna, Responsable Budget et Etudes financières

M. GREMET Philippe, Responsable Service financier

**F - États de l'actif, Courriers aux entreprises liés à leur comptabilité, Ordres de paiement à destination de l'étranger :**

M. AUDIRAC Adrien, Directeur des Finances et du Budget  
M. GREMET Philippe, Responsable service financier

**G - État fiscal 1259 :**

M. AUDIRAC Adrien, Directeur des Finances et du Budget  
Mme ATTAR Hasna, Responsable du budget

**H – Validation électronique du compte de gestion sur chiffres**

M. AUDIRAC Adrien, Directeur des Finances et du Budget  
Mme ATTAR Hasna, Responsable du budget

**I - Correspondance courante ne comportant ni décision ni accomplissement de formalité réglementaire, et notamment les bordereaux et lettres d'envoi aux fins de notification d'une décision :**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS  
M. VOGEL Luc, DGAS  
M. LABORDE, DGAS  
M. AUDIRAC Adrien, Directeur des Finances et du Budget  
Mme ATTAR Hasna, Responsable Budget et Etudes financières

M. ZOUBIR Youssef, DGAS  
M. MARCON Xavier, DGAS  
M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS  
M. GREMET Philippe, Responsable Service financier

**J - Certification du caractère exécutoire des délibérations et des décisions - Délivrance des expéditions du registre des délibérations et leurs pièces annexes :**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS	M. ZOUBIR Youssef, DGAS
M. VOGEL Luc, DGAS	M. MARCON Xavier, DGAS
M. LABORDE, DGAS	M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS
M. AUDIRAC Adrien, Directeur des Finances et du Budget	
Mme ATTAR Hasna, Responsable Budget et Etudes financières	M. GREMET Philippe, Responsable Service financier

**K - Certification du caractère exécutoire des arrêtés municipaux et Délivrance des expéditions du registre des arrêtés municipaux :**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS	M. ZOUBIR Youssef, DGAS
M. VOGEL Luc, DGAS	M. MARCON Xavier, DGAS
M. LABORDE, DGAS	M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS
M. AUDIRAC Adrien, Directeur des Finances et du Budget	
Mme ATTAR Hasna, Responsable Budget et Etudes financières	M. GREMET Philippe, Responsable Service financier

**L - Établissement des copies certifiées conformes aux documents originaux présentés et légalisation de signature :**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS	M. ZOUBIR Youssef, DGAS
M. VOGEL Luc, DGAS	M. MARCON Xavier, DGAS
M. LABORDE, DGAS	M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS
M. AUDIRAC Adrien, Directeur des Finances et du Budget	

**ARTICLE 2 :** L'arrêté n°58171 du 22 Mars 2021 est abrogé.

**ARTICLE 3 ;** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à Madame la Préfète de l'Ain et à Madame la Trésorière Principale Municipale.

BOURG-EN-BRESSE, le 21 SEP. 2022

Le Maire,



**Jean-François DEBAT**  
Président de Grand Bourg Agglomération  
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes

Notifié ou publié conformément à la réglementation le  
Pour le Maire  
et par délégation,